

Paris, le 17 Août 2017,

## Communiqué de presse

Depuis le 29 juin 2018, le Réseau Environnement Santé (R.E.S.) est membre de France Assos Santé (UNAASS-Union Nationale des Associations Agréées d'Usagers du Système de Santé). Ce collectif associatif (loi 1901), actuellement fort de 78 membres, a été créé le 26 janvier 2016 par la loi de modernisation du système de santé (LMSS) et mis en place le 21 mars 2017. Il se veut être l'interlocuteur principal, mais sans esprit de monopole, des usagers de la santé envers les professionnels, les institutions, les collectivités territoriales, etc.

Se déployant également en région, sous forme de délégations régionales (URAASS), il est en phase de consolidation, d'autant qu'il est composé de 7 collèges, regroupant en 6 collèges des associations de défense des intérêts : des personnes malades ; des personnes âgées et des retraités ; des personnes en situation de handicap ; des familles (dont l'UNAF) ; des consommateurs ; des personnes en situation de précarité. Un 7ème collège, dans lequel le RES siègera, est composé d'associations 'dont l'objet principal est la défense et la promotion de la qualité et de la sécurité de la prise en charge ainsi que celles dont l'objet est la santé environnementale'.

Au sein de France Assos Santé, le R.E.S. souhaite promouvoir la Santé Environnementale comme clef de compréhension, donc d'amélioration du système de santé, dans différents domaines majeurs que sont la Santé Publique, la Prévention, la Promotion et l'Éducation à la Santé, etc., voire montrer qu'elle en est le pilier central afin de sortir des politiques ciblées sur les comportements individuels (addictions, tabac, alcool, suicide, ...). En effet, si l'individu doit être responsable de sa santé, il faut qu'il soit formé pour pouvoir agir en conséquence. Mais une grande partie des déterminants de santé échappent à l'individu et sont du ressort des politiques publiques. C'est également au sein de France Assos Santé, en collaboration avec les associations de malades, mais également avec l'ensemble des associations d'usagers de la santé, que le R.E.S., fort de sa légitimité en la matière, souhaite être la 'locomotive' de cette thématique, tout en prenant compte les spécificités des approches des unes et des autres.

**Référent du R.E.S. auprès de France Assos Santé :**  
**Serge ROBERT - rob17@wanadoo.fr - 06.86.78.52.74**